

Ruhengeri, le 16 Juillet 1958
de

(¹) N° B/778/Just.3/02

Réf. n° :

Annexe :
Bijlage :

Objet :
Voorwerp :

Vol au gîte.



Monsieur le S/Chef WERABE

à

G A S I Z A

Monsieur le S/Chef,

En réponse à votre lettre du 13 juin 1958
j'ai l'honneur de vous inviter à déposer plainte au
Tribunal de chefferie Mulera, le gîte de Gasiza étant
un gîte CAC.-

L'Administrateur Territorial Assistant.-
GILLET.A.